

Nombre de conseillers en exercice : 19

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre,

Le deux décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Lionel ROUSSET ; Corine BRINDEL (arrivée à 19h13), Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI,

Date de la convocation : 26 novembre 2024

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

### DELIBERATION N° 2024-06-13- PARTICIPATION POUR L'ARBRE DE NOEL

Philippe BRUGERE souhaite organiser un Noël pour les enfants du personnel. M le Maire propose aux élus de fixer le montant de la participation dont peut bénéficier chaque enfant du personnel communal, à l'occasion de l'Arbre de Noël 2024, soit 35 euros. Cette participation concerne les enfants de tout le personnel communal : titulaires, stagiaires, contractuels, emplois d'avenir.

Le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE**,

**APPROUVE** la participation pour l'arbre de Noël aux enfants du personnel communal à 35€ par enfant (maximum douze ans révolus)

La Secrétaire de séance,

  
Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait certifié conforme,

Meymac, le 2 décembre 2024

Le Maire,

  
Philippe BRUGERE

